

## Félicitations aux membres du Conseil Municipal élus ou réélus Conseillers Généraux et Régionaux

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Avant de passer à l'ordre du jour, vous me permettez trois réflexions. La première, c'est la tradition ici, je crois être votre interprète en félicitant les élus de cette assemblée au Conseil Régional et au Conseil Général. Je souhaite avec vous que les dossiers de la Ville soient soutenus, approuvés, de sorte que nous puissions profiter davantage d'un retour de ces collectivités par rapport à ce que nous avons depuis déjà pas mal d'années puisque selon les comptes faits par Jean BOICHARD, et ils sont exacts, nous donnons plus à ces collectivités que nous n'en recevons de leur part. Donc nos compliments aux élus du suffrage universel de ces deux dimanches d'élection.

Ma deuxième intervention sera pour vous remercier de vous être associés à ce que nous avons organisé depuis une quinzaine de jours à l'encontre du n° 2 d'une certaine liste qui nous paraissait indigne de siéger, notamment au titre de doyen d'âge, au Conseil Régional et d'y prononcer à ce titre un discours. Je voudrais en votre nom féliciter tout particulièrement notre ami Joseph PINARD qui a été le point d'appui, la cheville ouvrière de tout cela. Je le remercie, on peut l'applaudir (applaudissements). Nous avons finalement remporté une victoire puisque le discours n'a pas été prononcé ce matin.

Enfin ma troisième réflexion portera sur la dernière séance du Conseil Municipal. Ce que je souhaite et je crois que c'est aussi le vœu de beaucoup d'entre vous, c'est que le niveau de nos débats soit largement plus élevé, plus fourni, plus approfondi, qu'on ne reste pas «au niveau des pâquerettes» ou de la polémique qui est toujours stérile. Je crois que vous devez tous donner de cette assemblée communale, à tous ceux qui en ont des comptes rendus par la presse notamment ou qui viennent y assister, une idée qui soit au-delà de ce que nous pouvons y voir et y entendre d'habitude. Je compte donc sur vous pour que toutes ces polémiques, ces détours vers la politique politicienne ne soient pas repris ni par les uns ni par les autres.

Dont acte.